

CHARTRE DES VALEURS DU MOUVEMENT ASEWA

La primauté des biens immatériels

Notre mouvement place au cœur de son engagement les biens immatériels, tels que l'éducation, la culture, la transmission et la création, la science, ainsi que les valeurs morales, philosophiques et spirituelles. Ces biens, bien que non tangibles, surpassent en importance les possessions matérielles nécessaires au quotidien.

Égalité

L'égalité constitue le fondement des droits et obligations universels, indépendamment du sexe, de la religion, de la couleur de peau ou de la classe sociale. Elle garantit à chaque individu la reconnaissance pleine et entière de ses droits fondamentaux.

Liberté

La liberté est une pierre angulaire de tout régime démocratique, permettant aux citoyens de s'autogouverner. Qu'il s'agisse de la liberté de pensée, d'expression, d'association, de réunion ou de manifestation, ces droits essentiels participent activement à l'édification d'une société juste et inclusive.

Justice

La justice est la garante du bien commun, assurant une répartition équitable des ressources au sein de la société. La justice sociale, quant à elle, doit transcender les clivages politiques pour demeurer un principe universel et constant.

Pluralisme

Reconnaître et respecter la diversité de notre société est une nécessité. Le pluralisme implique d'accepter que, bien que nous soyons égaux devant la loi et l'État, nos croyances, idéologies et points de vue différents enrichissent notre communauté.

Tolérance

La tolérance est essentielle pour garantir une coexistence harmonieuse dans une société plurielle. Elle ne consiste pas à nier les différences, mais à les valoriser et à les respecter pleinement.

Respect

Le respect est la condition sine qua non de la liberté, de l'égalité, de la justice et de la tolérance. Il implique la reconnaissance de la dignité intrinsèque et de la valeur de chaque individu, indépendamment de ses différences.

Participation

La participation citoyenne est le socle des systèmes démocratiques. Elle garantit à chaque individu la possibilité d'exercer son droit de vote, affirmant ainsi son pouvoir de contribuer à la gouvernance collective.

L'honnêteté

L'honnêteté est une valeur sociale qui oblige à être transparent et authentique dans ses paroles et ses actions, en s'abstenant de tromperie ou de manipulation. Être honnête avec soi-même et avec les autres contribue à notre développement personnel et à notre bien-être.

L'intégrité

L'intégrité morale est une vertu qui témoigne de la probité, de l'honnêteté ou encore de l'impartialité d'une personne.

Cette valeur nous impose d'agir en accord avec ses convictions profondes, même en l'absence de surveillance ou de récompense.

La responsabilité

Il s'agit d'assumer les conséquences de ses actes et à s'engager activement pour le bien commun.

Nous devons faire face à nos peurs et aux défis, en défendant nos convictions et en agissant en accord avec nos valeurs. C'est également la capacité de s'adapter aux changements et aux difficultés de la vie.

Engagement des adhérents

Ces valeurs, qui constituent l'essence même du mouvement ASEWA, doivent être respectées et appliquées par chacun de ses membres.



ASEWA

fosí, hemalë, pou dímen

asewaguyane.com